

**AVIS PUBLIC**

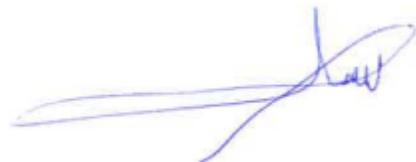
**Relatif à une consultation publique**

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

**Avis public est par la présente donné par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, aux personnes et organismes intéressés par le projet de « Règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'autoriser les habitations multifamiliales isolées d'un maximum de 6 logements dans la zone 206-P. » de ce qui suit :**

- 1- Lors de la séance ordinaire tenue le 02 mai 2023, le Conseil municipal a donné un avis de motion en vue d'adopter le règlement numéro 2023-361.
- 2- Lors de séance ordinaire tenue le 2 mai 2023, le Conseil municipal a présenté un premier projet de règlement numéro 2023-361.
- 3- Une assemblée publique de consultation aura lieu **le mardi 6 juin 2023 à 19H55** à la salle du conseil situé au 810, rue Lanoie à Upton. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement numéro 2023-361, de même que les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
- 4- Ce projet de règlement a pour but d'amender le règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'autoriser les habitations multifamiliales isolées d'un maximum de 6 logements dans la zone 206-P.
- 5- Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, durant les heures d'ouvertures de celui-ci, ou sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://www.upton.ca/avis-publics/>.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de mai de l'an 2023.



Nabil Boughanmi  
Directeur général et greffier-trésorier